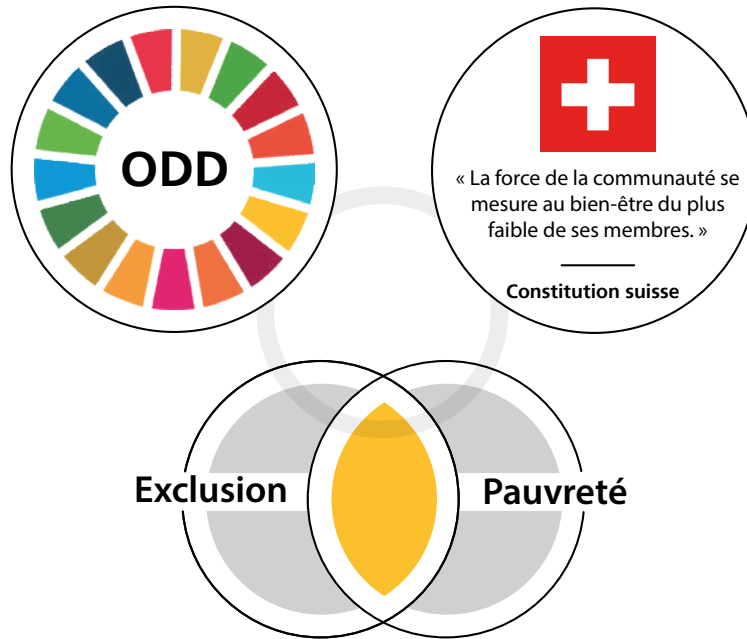




Le document d'orientation de la DDC en quelques mots

Ne laisser **personne** de côté



Des progrès significatifs ont été réalisés sur bien des cibles des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, en dépit des succès enregistrés en matière de développement, des millions de personnes ont été laissées pour compte.

Dans l'Agenda 2030 de développement durable, la communauté internationale s'engage à ne laisser personne de côté et à aider en

premier lieu les plus défavorisés.

La Suisse a adopté l'Agenda 2030, et la Direction du développement et de la coopération (DDC) intègre ces engagements dans son travail.

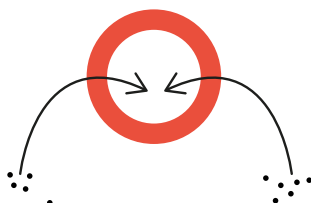
La pauvreté combinée à l'exclusion sont les conditions qui définissent les laissés-pour-compte.

La DDC entend :

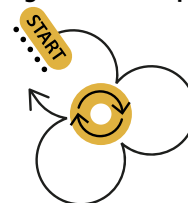
1 Mettre l'accent sur les personnes vivant dans la pauvreté, en accordant une attention particulière aux plus pauvres parmi les pauvres et en reconnaissant les multiples dimensions de la pauvreté



2 Viser à un changement transformateur en luttant contre l'exclusion, la discrimination et l'inégalité



3 Faire en sorte que les populations laissées de côté ou qui risquent de l'être soient prises en compte dans toutes les nouvelles stratégies thématiques et de coopération de la DDC



4 Renforcer les systèmes d'information et la production de données ventilées qui révèlent les défis que rencontrent les laissés-pour-compte et resserrent les liens entre les acteurs responsables et les détenteurs de droits



Ancrage

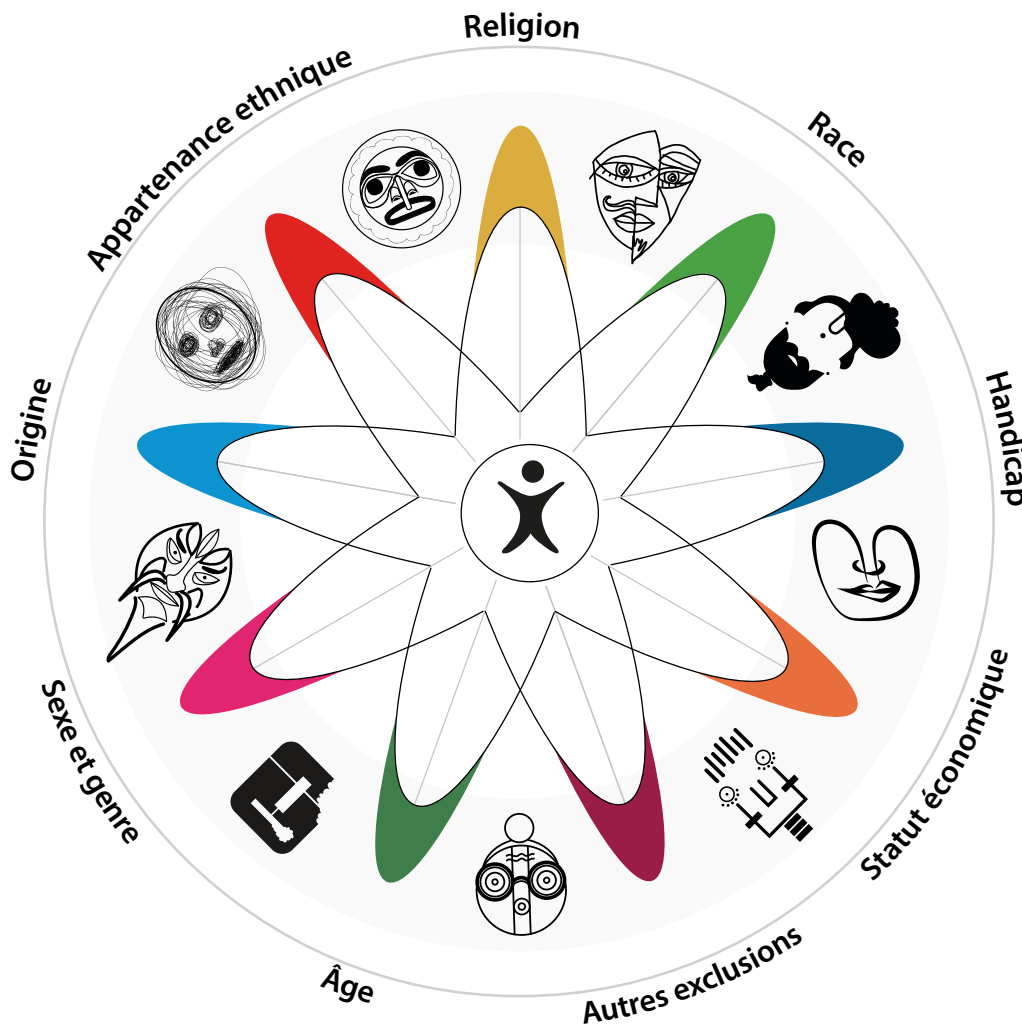
La DDC ancre le principe de *ne laisser personne de côté* dans tous ses documents et programmes, et s'efforce de l'introduire dans les stratégies de ses partenaires, y compris des organisations multilatérales.

- La DDC intègre systématiquement le principe de *ne laisser personne de côté* dans la gestion de programme axée sur les résultats, en commençant par une analyse rigoureuse afin de comprendre les mécanismes d'exclusion – QUI EST EXCLU ? DE QUOI ? POURQUOI ? PAR QUI ? – en se fondant sur des

données ventilées et en incluant la perspective des pauvres et des exclus.

- La DDC fait des choix éclairés, fixe des priorités et choisit explicitement un ou deux groupes cibles.
- La théorie du changement explique comment obtenir les résultats attendus.
- Les progrès accomplis font l'objet d'un suivi systématique et sont évalués afin d'en tirer des enseignements et d'assurer un pilotage adéquat des projets et des programmes.

Facteurs d'exclusion et de pauvreté



Intégration dans les programmes Approche Intégrée

La DDC intègre ces engagements dans ses programmes en :

- Identifiant les groupes laissés de côté ou qui risquent de l'être
- Cherchant à mieux comprendre les facteurs d'exclusion
- Examinant en profondeur la manière dont une intervention affecte les plus exclus

Programmes spécifiques Approche ciblée

Lorsqu'il est peu probable qu'une approche intégrée permette à elle seule d'obtenir un changement transformateur, la DDC :

- Met au point des interventions visant expressément les groupes laissés de côté en se fondant sur leurs besoins propres
- Agit pour lutter contre l'exclusion sexospécifique
- Adopte une perspective à long terme concernant le changement transformateur